

Les nombreuses agressions sexuelles révèlent, dans notre société, une carence relationnelle d'ordre éducative, affective et sociale...



Il est anormal qu'en 2016, en France, une femme sur sept soit victime d'une agression sexuelle. Il est autant anormal que de nombreux enfants mineurs subissent les mêmes préjugés...Sans minimiser le travail des associations d'aide aux victimes, il faut tenter d'analyser ce qui provoque, dans notre société, la généralisation de tels comportements compulsif et violent...Entre un héritage « judéo-chrétien » qui a stigmatisé le « sexe » croisé à la modernité et ses médias, qui ne canalisent plus la violence ni une sexualité débridée, l'individu se trouve souvent plongé dans une confusion qui le désoriente de tous repères...

En occident, un « complexe » concernant la sexualité serait lié en partie à notre héritage judéo-chrétien !

Tout ce qui est lié à la sexualité, dans notre occident moderne, est encore, aujourd'hui, *malgré « la libération sexuelle »*, entouré de tabous et d'interdits...Notre inconscient collectif est encore imprégné, malgré nous, d'une certaine ambiguïté vis à vis du sexe...Pendant plusieurs siècles, et particulièrement dans les périodes où la religion chrétienne était aussi puissante que l'état, le rapport au sexe, à l'argent, au pouvoir, était très connoté...Le pouvoir en place culpabilisait souvent le peuple en associant facilement ces domaines avec « le mal », ce qui favorisait une certaine soumission par la peur et la culpabilité...L'héritage judéo-chrétien est bien enfoui dans notre cerveau reptilien. Il nous renvoi encore une image du « sexe » associée au « pêché »...Il y a encore une contradiction occidentale à approcher le « sexe » de manière saine et naturelle. En conséquence, nous émettons un certain malaise à en transmettre les « rudiments » à nos adolescents, qui ont pourtant besoin d'être éclairés et guidés dans ce nouveau et troublant domaine...

Prévenir et informer l'enfant dès l'école primaire, c'est l'aider à reconnaître les signes précurseurs ou effectifs d'agression sexuelle...

Le grand danger chez un enfant qui subit un acte sexuel est sa « tendance » à le « banaliser », car émanant, « avec une certaine affection », d'un proche...Cette réalité est renforcée par une perception encore floue chez l'enfant à discerner un geste affectif normal d'un geste pervers... Son inconscient le protégera en en refoulant le souvenir au point de le lui faire consciemment oublier..En grandissant, cet épisode resurgira sous forme de complexes ou d'obsessions culpabilisantes qui perturberont durablement son comportement relationnel et ses futures expériences amoureuses...Dans le pire des cas, les conséquences sur le psychisme peuvent être dramatiques : perte de l'estime de soi, paranoïa, dédoublement de personnalité, etc..Pour prévenir ces dérives, il s'agirait de transmettre aux enfants (dès l'école primaire) quelques consignes de prévention concernant la détection de comportements déviant d'adultes, qui les inciteraient ou les forceraient à des gestes, pratiques, voir des rapports sexuels...Il s'agit de sensibiliser ces enfants à **des réflexes quasiment « pavloviens »** au cas où ils soient victimes de comportements déviant. Il faut inciter

l'enfant à en référer le plus rapidement possible à un tiers : parents, éducateur, maître d'école...Ainsi, l'enfant pourra être immédiatement pris en charge par un suivi psychologique qui évaluera l'impact de « l'agression » et pourra la « traiter » aussitôt...

A l'adolescence, l'information sexuelle est indispensable, mais insuffisante si l'adolescent ne peut pas se confier suffisamment sur des éventuelles « difficultés » !

L'enseignement de l'éducation sexuelle est bien entendu indispensable. Mais l'école l'enseigne souvent sous la forme d'un cours magistral, proche d'un cours de « science naturelle », en considérant cela suffisant ! Il faudrait également proposer à chaque jeune la rencontre individuelle avec un éducateur, si besoin, pour poser des questions plus personnelles. Cet espace de parole est cruciale pour qu'un adolescent, en confiance, puisse se livrer sur des épisodes ou blocages relationnels pouvant pénaliser une possible expérience sexuelle. **L'écoute individualisée favorise la détection de complexes ou de non-dits qu'un cours collectif peut difficilement détecter.** D'autre part, il est aussi important de transmettre à nos adolescents **des valeurs privilégiant d'abord le sentiment amoureux avant de découvrir le sexe...**D'autre part, il faut être attentif à l'influence délétère de la pornographie sur internet et les réseaux sociaux. Elle dévalorise chez les jeunes, les valeurs d'amour au profit d'un comportement sexuel froid et compulsif.

Ne pas s'épanouir affectivement et sexuellement contribue à une difficulté à assumer l'altérité !

Certains individus, après des échecs affectifs et sexuels répétés, vont cultiver une mauvaise image de soi ou le sentiment de ne pas être appréciés ou dignes d'être aimés...Chez certains, les choses s'arrangent néanmoins avec le temps... Chez d'autres, la répétition de cet échec peut développer un manque de confiance qui entraînera à son tour certaines difficultés scolaires ou d'insertion professionnelle... Inconsciemment, cet échec entraîne une difficulté plus large : **celle d'assumer l'altérité**, le rapport à l'autre en général, et cela peut participer d'une marginalisation de l'individu...

De l'échec affectif et sexuel à devenir un agresseur ou un violeur, il n'y a qu'un pas...

Chez des individus ayant essuyés des « revers » amoureux ou ayant été agressés dans leur enfance - *et parfois malgré un rééquilibrage dans leur vie affective et sociale* - à l'âge adulte, certains peuvent devenir agresseurs, voir violeurs...Ils le feront subir à des femmes, à des enfants (filles ou garçons)...Le viol est souvent **un acte de « compensation »**. Sa motivation repose sur un retour à la conscience d'un ou d'événements « traumatiques » (agression sexuelle subie ou revers liés à un refus mal vécu...). La réémergence de tels « épisodes » est parfois canalisée et traitée *thérapeutiquement*, voir chimiquement... Malheureusement, pour certains, la pression (obsession) psychique est trop forte et se manifeste de manière violente et plus ou moins imprévisible. Les victimes de viols vont, pour plus de 80 %, concerner des proches : femmes (épouses), amies, enfants mineurs, adolescents...

L'agression sexuelle (harcèlement) se banalise dans l'espace public (rue, transports en commun, entreprise...) :

Le harcèlement de rue se manifeste par des remarques gênantes essentiellement à l'adresse des femmes par des sifflements, de insultes, des exclusions de certains espaces publics : lieux, terrasses de café investis par des communautés masculines...Elles sont aussi victimes d'agressions physiques...En France et partout dans le monde, de plus en plus d'entre elles dénoncent ces agressions sexistes quotidiennes. Les pouvoirs publics, pour obtenir parfois une « paix sociale », ne les protègent pas toujours...Certaines femmes forment des groupes autonomes pour revendiquer leur respect. Le harcèlement est aussi présent dans **les transports en commun**. 100 % d'entre elles qui empruntent ces transports ont été harcelées au moins une fois, à de simples attouchements à des agressions violentes. Ces violences sexuelles dans les transports doivent être reconnues et **combattues par tous**. Enfin le harcèlement sexuel est présent **dans l'entreprise**. Dans ce cadre et malgré des tentatives d'intimidation, les salariés victimes de harcèlement ne doivent pas rester sans réagir...Le cadre institutionnel de l'entreprise offre suffisamment d'intermédiaires : responsables, délégués du personnel, médecin ou inspection du travail pour confier ces exactions...Si s'exprimer oralement est trop difficile, il est possible de le faire par écrit...Il est important de conserver toute preuve présumant un harcèlement (mails, sms, lettres, certificats médicaux, arrêts de travail, témoignages...). Si la situation ne change pas et que la santé du salarié est en jeu, il est possible d'envisager

de prendre acte d'une rupture du contrat de travail.

La séparation entre la sphère publique et privée ne facilite pas la vigilance sociale !

Il ne faut pas minimiser l'action de plusieurs associations existantes, qui assurent admirablement l'accueil des victimes d'agressions...Il semble par contre qu'il faille réfléchir sur les moyens de repérer « précocement » les signes émanant d'une personne en situation de danger. C'est la période de « latence » parfois longue - *on en a eu la preuve avec le cas de Jacqueline Sauvage* - **qui révèle, dans notre société, un manque de vigilance sociale.** En occident, la séparation entre la sphère privée et la sphère publique ne facilite pas l'assistance à personne en danger...Ce constat est amplifié par l'anonymat citoyen qui fait que deux voisins du même palier peuvent « s'ignorer totalement »...L'injonction coopérative dans la sphère privée est malheureusement peu fréquente. Pourtant, c'est l'environnement proche de la victime qui est le mieux placé pour être le maillon qui relie celle-ci à l'institution...Si la victime, agressée dans la sphère privée, n'est pas reliée à un lien social et professionnel, cela l'isole d'autant plus !...**Les réflexes de solidarités ne se prescrivent pas, et pourtant, ils sont souvent les seules chances, pour une victime, d'être repérée et prise en charge...**Que faire face à cette carence sociale ? Une solution serait de multiplier la présence de médiation, en créant une certaine veille ou lien social de proximité, *néanmoins présente dans certains quartiers « sensibles »*. Néanmoins, elle ne peut pas être présente partout et **ceci renvoie la responsabilité du lien social à une vraie réforme sociétale !** En conséquence, un de ses « chantiers » est de créer davantage **de lien social entre la sphère publique et privée.**

Le ministère de la santé doit davantage détacher des personnels qualifiés et renforcer la systématisation de la prise en charge des victimes.

Pour revenir à la « réalité », une victime identifiée doit avoir un parcours des plus « court » entre l'agression subie et la « prise en charge », ce qui permet d'en minimiser davantage les conséquences. **Une prescription systématique gratuite** doit être « déclenchée » avec des psychologues certifiés et sensibilisés à ce type de souffrance. Ces derniers doivent en deux à trois séances, rassurer, dédramatiser, déculpabiliser la victime et les accompagner à **légitimer l'acte de porter plainte...**Ils doivent naturellement diagnostiquer les conséquences plus ou moins prononcées de l'agression sur la victime, et évaluer les différentes « actions » ultérieures à mettre en place : suivi thérapeutique prolongé nécessaire ou autres démarches...

En conclusion :

Notre société est dotée de multiples réseaux et structures pour prendre en compte les victimes d'agressions sexuelles. En ce qui concerne les enfants, la prévention devrait être assurée **dès l'école**. Les adolescents, nous l'avons dit, devraient davantage être écoutés. **Les femmes** doivent être davantage protégées dans la sphère publique et privée. Cette vigilance sociale se confronte à une difficulté majeure : **la notion d'anonymat et de désert social...**Il ne s'agit pas de désert géographique lié à nos campagnes, mais **de désert relationnel** où le lien social manque cruellement, même au cœur d'une ville. En conséquence, que les agressions sexuelles se déroulent au grand jour comme dans une sphère « privée », chaque citoyen pouvant en être témoin doit réagir, directement ou indirectement, en fonction de ses possibilités. La vigilance sociale n'est pas la seule affaire des forces de l'ordre, **elle doit être avant tout un état d'esprit et l'affaire de tous. Elle devrait progressivement rendre notre société plus humaniste et solidaire.**

Pierre BUISSON

Saint Martin d'Hères, le 10 décembre 2016